

Josiane **SORDET**, Les Bioux;
Monique et André **BAUDIN-SORDET** à Yvonand,
leurs enfants et petits-enfants à Montmollin, Russin et en France;
Raymonde et Ruben **HUGLI-SORDET** à Daillens,
leurs enfants et petits-enfants à Fetcham / GB et Lausanne;
Danièle et Jean-Michel **PANNIER-SORDET** à F30330 St-Marcel de Careiret,
leurs enfants et petits-enfants à Ballaigues, Lausanne et Houtaud / F;
Jean-Pierre et Félicia **SORDET-NAPOLITANO** à Vichy,
leurs enfants et petits-enfants au Brassus, à Pontarlier et Cormondrèche;
Madame Angèle **REYMOND-GOLAZ** au Pont, et famille;
Monsieur et Madame Jean-David **REYMOND-COLLOMB**
à La Chaux-de-Fonds, et famille;
La famille de feu Roland **REYMOND-AUBERSON**;
Madame Madeleine **COLLOMB-REYMOND** à St-Loup, et famille;
Madame Yolande **COLLOMB-REYMOND** à Yvonand, et famille;
Les familles de feu Théophile **SORDET**,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de vous faire part du décès de

Madame Lina **SORDET-REYMOND**

leur maman bien-aimée, belle-maman, grand-maman, granny, sœur,
belle-sœur, tante, cousine et amie, que le Seigneur a reprise paisiblement
à Lui le 6 février 2009, dans sa 92^e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu le mercredi 11 février 2009, à 13 h 30,
au temple de L'Abbaye.

L'ensevelissement suivra au cimetière Vers-chez-Grosjean, Les Bioux.

Domicile mortuaire : Hôpital de la Vallée, Le Sentier.

Adresse de la famille : chez-Grosjean 34, 1346 **Les Bioux**.

*J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.*

*Désormais la couronne de justice m'est réservée...
et à tous ceux qui auront aimé son avènement.*

Il Timothée 4 : 7-8

Un chaleureux merci est adressé au personnel de l'Hébergement 1,
ainsi qu'à l'Animation de l'hôpital de la Vallée.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.